



MERCIER SAINT-PAUL
ETABLISSEMENT CATHOLIQUE
D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT

INSCRIPTION A L'ETUDE

- L'étude surveillée commence le **jeudi 6 septembre 2018**.
- Elle fonctionne de **16h20 à 18h00 au collège, les lundi, mardi, jeudi et vendredi**

Toute présence à l'étude sera facturée, **343 € pour l'année**, dans la mesure où l'élève utilise ce service dès 16h20. Et en cas **d'étude exceptionnelle**, il faudra *acheter obligatoirement* un ticket coûtant **4.90 €**, auprès de l'accueil.

L'inscription à l'étude devra se faire à partir du 6 septembre auprès de la Vie Scolaire.

Toute absence à l'étude doit être, obligatoirement, justifiée par écrit (dans le carnet de correspondance) la veille ou le jour même à un éducateur ou à l'accueil.

La Vie Scolaire



COUPON REPONSE à rendre à la rentrée 2018 à la Vie Scolaire.

Enfant dont l'inscription est demandée pour l'année scolaire 2018/2019

Nom : _____ **Prénom** : _____ **Classe** : _____

	17h15	18h00
[] lundi	[]	[]
[] mardi	[]	[]
[] jeudi	[]	[]
[] vendredi	[]	[]

Signature du responsable légal, suivie de la mention « Lu et Approuvé »